

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/07/2025 - 4891 - 2019 B 01478 - 879 266 641 - 608 WOK PANDA

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

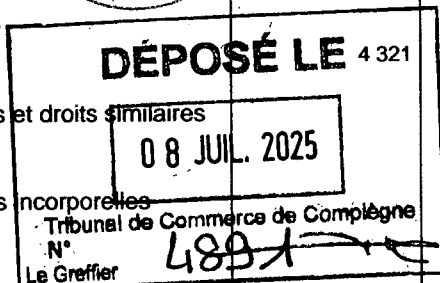
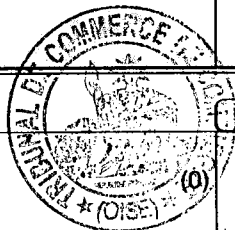
Présenté en Euros

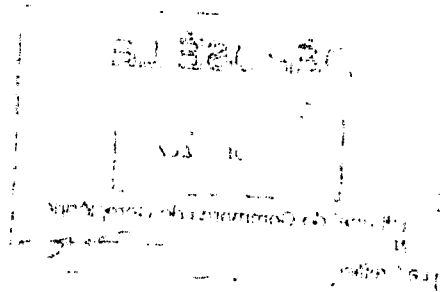
Edité le 11/06/2025

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2024
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2023
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	62 953	17 116	45 838	6,75	49 632	8,20
Autres immobilisations corporelles	301 891	149 504	152 387	22,43	191 853	31,70
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	369 165	170 940	198 225	29,18	242 295	40,04
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 040		22 040	3,24	21 448	3,54
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 934		1 934	0,28	120	0,02
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	7 035		7 035	1,04	12 508	2,07
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 506		1 506	0,22	860	0,14
Autres	529		529	0,08	476	0,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	444 956		444 956	65,49	324 283	53,59
Charges constatées d'avance	3 152		3 152	0,46	3 152	0,52
TOTAL (II)	481 152		481 152	70,82	362 847	59,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	850 316	170 940	679 376	100,00	605 141	100,00





PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	1,18	8 000	1,32
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,12	800	0,13
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	398 143	58,60	267 709	44,24
Résultat de l'exercice	124 876	18,38	130 435	21,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	531 820	78,28	406 943	67,25
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	81 713	12,03	110 874	18,32
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	238	0,04	323	0,05
. Associés	4 025	0,59	6 276	1,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 943	3,67	35 161	5,81
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	7 956	1,17	18 994	3,14
. Organismes sociaux	15 745	2,32	12 611	2,08
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 538	1,11	8 023	1,33
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	141	0,02	1 004	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 258	0,77	4 932	0,82
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	147 557	21,72	198 198	32,75
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	679 376	100,00	605 141	100,00

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 679 376,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 124 876,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/06/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/06/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 4 321 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 369 165 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 321			4 321
Immobilisations corporelles	359 624	5 220		364 844
Immobilisations financières				
TOTAL	363 945	5 220		369 165

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 170 940 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 511	810		4 321
Immobilisations corporelles	118 139	48 480		166 619
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	121 650	49 290		170 940

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	4 321	4 321	0	4 ans
Matériel industriel	62 953	17 116	45 838	de 5 à 7 ans
Instal./agenc.divers	267 121	131 387	135 734	de 8 à 10 ans
Matériel de transport	25 010	10 824	14 186	5 ans
Mat.bureau & informatique	8 177	6 423	1 755	de 3 à 4 ans
Mobilier	1 582	870	711	de 5 à 10 ans
TOTAL	369 165	170 940	198 225	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 14 155 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	14 155	14 155	
TOTAL	14 155	14 155	

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 152 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/06/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8000	1,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8000	1,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 147 557 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	81 713	30 507	51 206	
Dettes financières diverses	4 263	4 263		
Fournisseurs	24 943	24 943		
Dettes fiscales & sociales	31 380	31 380		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 258	5 258		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	147 557	96 351	51 206	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 415 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	238
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 158
Dettes fiscales & sociales	9 019
Autres dettes	
TOTAL	12 415

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 3 152 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	3 152
TOTAL	3 152

8.2 - Charges à payer = 12 415 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	238
Interets courus(168800)	238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 158
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 158
Dettes fiscales et sociales :	9 019
Pers conges a payer(428200)	7 956
Org.soc. conges a payer(438200)	996
Etat autres charges a payer(448600)	67
TOTAL	12 415

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 11/06/2025

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 11/06/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice a) Capital social b) Nombre d'actions émises c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives a) Chiffre d'affaires hors taxes b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions c) Impôt sur les bénéfices d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions f) Montants des bénéfices distribués g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel : a) Nombre de salariés b) Montant de la masse salariale c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 11/06/2025

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CGFG EXPERTISE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 608 WOK PANDA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	679 376
Chiffre d'affaires hors taxes	1 173 512
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	124 876

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CGFG EXPERTISE
Fait à PARIS le 11/06/2025

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

3

608 WOK PANDA SARL

Au capital de 8 000 euro – RCS : Compiègne 879 266 641
Siège social : 54 rue Henri Laroche 60800 Crépy-en-Valois

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt cinq le 16 juin, à 15 heures, les associés de la société 608 WOK PANDA, au capital de 8 000 euros, se sont réunis au siège social, à 54 Rue Henri Laroche – 60800 Crépy-en-Valois, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation régulièrement faite par le gérant.

Sont présents :

✚ M. ZHU Changchu, demeurant à 96, Boulevard Diderot – 75012 Paris,
Titulaire de 4 000 parts sociales ;

✚ Mme. ZHU Christine Ying Xin, demeurant à 96, Boulevard Diderot – 75012 Paris,
Titulaire de 4 000 parts sociales ;

Total : 8 000 parts sociales

L'assemblée est présidée par M. ZHU Changchu.

Le président constate que les associés présents possèdent 8 000 parts sociales, soit 100% des parts composant le capital social, qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✚ l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- ✚ le texte des projets de résolutions.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✚ approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat ;

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que l'information des associés ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 124 876,32 euros.

Ainsi le bénéfice cumulé non distribué est 523 019,57 euros en total. Elle décide de distribuer 145 000 euros de dividende.

Les dividendes bénéficient de l'abattement de 40% au niveau de l'impôt sur le revenu et seront assujettis aux prélèvements fiscaux obligatoires de, 12,8%, et aux prélèvements sociaux obligatoires de 17,2%.

Conformément à la loi, l'assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été versés au titre des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 31/12/2021
Néant
- Exercice clos le 31/12/2022
Néant
- Exercice clos le 31/12/2023
Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

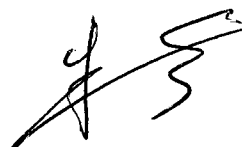
L'assemblée générale donne quitus entier au gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et par tous les associés présents.

M. ZHU Changchu



Mme ZHU Christine Ying Xin

Christine Zhu